

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 28 septembre 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-76**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 28 septembre 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 18 septembre 2026.

Point de l'ordre du jour :

3.2. Propositions de la commission des moyens du 18 septembre 2026

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis de la commission des moyens du 18 septembre 2026,

Exposé de la décision :

Outre le budget rectificatif 2026 n°1, le conseil d'administration doit approuver les autres propositions examinées par la commission des moyens du 18 septembre 2026.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des propositions de la commission des moyens du 18 septembre 2026, conformément aux avis et pièces joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 30
Membres présents : 25	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 5	Votes exprimés : 30
Total des membres présents et représentés : 30	Majorité requise : 16
	Pour : 30
	Contre : 0

Pièces jointes :

- avis et pièces de la commission des moyens du 18 septembre 2026.

Fait à Tours,

Philippe Roingeard

Philippe Roingeard
le 01/10/2026 10:08:37 +02:00

 université
de TOURS